

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS HAUT-LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Projet porté par le syndicat du pays Haut-Languedoc et vignobles depuis 2015 :

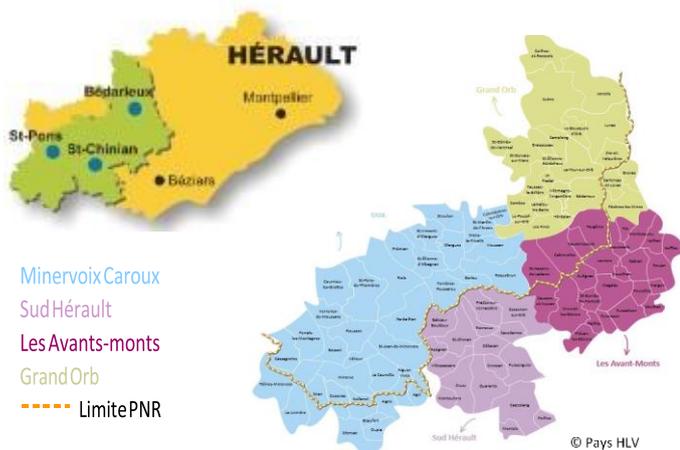
- Superficie : 1 892 km²
- Nombre de communes : 102
- Nombre d'habitants : 85 000 (45 hab/km²)



Présentation PAT

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT), labellisé par le ministère de l'agriculture en août 2019, s'inscrit dans la stratégie territoriale du Pays. Il croise plusieurs des enjeux identifiés à partir des études conduites ces dernières années sur la consommation, les productions, le schéma touristique, le contrat local de santé et le développement durable. Ces études préalables et la présence d'un réseau maillé par de nombreuses initiatives locales ont conduit à retenir 4 axes de travail : conforter les circuits alimentaires de proximité, structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole, favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation, sensibiliser les publics au « mieux produire pour mieux manger ».

De nombreuses actions ont déjà été menées. À ce jour, une trentaine d'actions impliquant des acteurs publics comme privés sont identifiées dans une phase de programmation 2019-2022, avec des degrés d'avancement variés.



Caractéristiques du territoire PAT

Le territoire est structuré en trois ensembles. Au nord et au nord-est un territoire montagneux de faible densité, aux contreforts du Caroux et de l'Espinouse, traversé par les vallées du Jaur et de l'Orb. Du centre au sud-est, de vastes zones de piémont où se développe un vignoble de haute qualité. Au sud-ouest, la plaine de l'arrière-pays biterrois et minervoix, également marquée par la vigne.

Structure de gouvernance du PAT

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'animation et la coordination de la stratégie alimentaire à l'échelle du territoire. Il met en œuvre certaines actions et suit les projets initiés et portés par les partenaires publics ou privés. Une chargée de mission est affectée à la coordination du PAT ; les autres chargés de mission concernés (CLS, Tourisme, DD) viennent en appui selon les thématiques abordées. La société civile est partie prenante, invitée à proposer, au même titre que d'autres acteurs, comment mettre en œuvre les politiques publiques dans le cadre d'un conseil de développement. Ce dernier siège dans les commissions et COPIL thématiques du Pays. Un comité de pilotage est en place qui regroupe les élus du Pays, des communautés de communes, les partenaires associatifs, techniques et institutionnels, les membres du conseil de développement et les représentants des groupes de travail. Un comité technique (COTEC PAT) regroupant les techniciens des structures partenaires se réunit en fonction des thématiques et projets abordés.

Enfin, les actions directement portées par le Pays HLV sont par ailleurs présentées et validées par le comité syndical, organe délibérant qui administre le syndicat mixte et regroupe les élus des Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole → actions pédagogiques, promotion de l'offre œnotouristique et des marchés...
- ↳ Conforter les circuits alimentaires de proximité → connaissance du réseau local des acteurs alimentaires, sensibilisation et communication, observatoire du foncier agricole

Favoriser l'accès des populations fragiles à une meilleure alimentation → réseau d'aide alimentaire itinérant, pédagogie sur le gaspillage, actions santé/sport/nutrition

- ↳ Mieux produire pour mieux manger → création d'un atelier de transformation
- ↳ Enjeu transversal : l'innovation participative, numérique et logistique.



Marchés de plein vent de Saint-Chinian © G.SOUCHE Pays HLV

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Création d'une carte interactive cliquable pour identifier les producteurs, les transformateurs, les commerces locaux et les marchés de plein vent.
- ✓ Actions pédagogiques des EPCI avec les crèches, les cantines scolaires, les CLAE...
- ✓ Promotion des productions locales, des patrimoines alimentaires (rendez-vous au Pays, De fermes en fermes, identification et gestion de la marque Parc, label vignobles et découvertes).
- ✓ Création d'un réseau d'aide alimentaire.
- ✓ Poursuite des actions de structuration des marchés de plein vent.
- ✓ Estivale de la bio (marchés de producteurs bio animés sur la commune d'Olargues).

Principaux partenaires techniques

- Communautés de communes du territoire PNR Haut-Languedoc (complémentarité des actions)
- Conseil départemental de l'Hérault
- Associations
- ARS (volet CLS)
- Offices de tourisme
- Chambre d'agriculture

Principaux partenaires financiers

Région, Conseil départemental, État (DRAAF)

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le CLS est soumis au cadre fixé par l'ARS mais la transversalité s'opère au travers d'une action sport-santé-alimentation associée à un pôle de pleine nature. Les labellisations culturelles et touristiques sont utilisées par le Pays pour valoriser les productions.



Cliketik, le numérique au service des circuits courts

En collaboration avec le PNR du Haut-Languedoc, le pays propose Cliketik, une carte interactive de l'offre en circuit court. Développé lors de «coding parties» réunissant développeurs et producteurs, l'outil doit désormais faire l'objet d'actions de communication afin de lui assurer un rayonnement sur tout le territoire.

Contact PAT : Laurence Tkaczuk, chargée de mission
(laurence.tkaczuk@payshlv.com)

Source : <https://cliketk.fr/?PagePrincipale>